

Comme je le disais dans ma réponse du 20 novembre, et comme en fait foi la page 7991 du *hansard*, plusieurs mesures ont été prises récemment au niveau non constitutionnel et non conventionnel. La plus importante de toutes, dans ce contexte, est qu'au cours d'une rencontre avec un groupe de chefs indiens, y compris le président de l'Association des Iroquois et alliés indiens, où cette question fut traitée, on exhorta les chefs indiens à soumettre

leurs suggestions au groupe de travail qui effectue la refonte de la législation actuelle sur l'immigration. Cela me semble dénoter clairement le désir du gouvernement d'envisager toute proposition éventuelle et concrète émanant des chefs indiens.

Les autres détails de la question se trouvent à la page du *hansard* que je citais précédemment.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 25.)

---